

Catégorie
Roulotte
(Remorque camping)

Marque
CAR TRAILERS

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

Countess

Bordereau-type

N° **907**

Moyens de reconnaissance du type Désign. "Car Trailers" à l'avant à droite s/plaquette du constr.
N° de châssis frappé A l'avant à droite et à l'arrière au milieu de la paroi
N° de moteur frappé
Constructeur du châssis **CAR TRAILERS Ltd., HARFENDEN, HERTS (G.B.)**
Constructeur du moteur

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type
Genre
Carburant
Nombre cyl. Temps
Alésage mm.
Course mm.
C.V.-Impôt
Cylindrée totale cm³
C.V. frein
Refroidissement
Empl. du moteur

CHASSIS

Nombre d'essieux 1
Entrainement sur
1. Frein Frein à inertie : Mécanique, à tambour, sur les 2 roues.
2. Frein Frein d'arrêt : Le même avec levier sur le timon.
3. Frein
Frein de remorque
Direction
Crochet de remorque A rotule
Nombre de vit. avant
Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur **CAR TRAILERS Ltd.**
Genre/Forme
Roulotte
Remorque camping
Nombre de portes 1
Nombre de places ass. Total
Avant Milieu Arrière
Nombre de places debout
Pour motos : Siège arrière
Sidecar

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) ^{Équipement standard}	kg.	kg.	990 kg. 2)
Charge utile	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			kg.
Pneumatiques : Dimension	6.25 - 16		simples 11000006
Capacité de charge (par pneu 550 kg.)	par essieu 1100 kg.	kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque _____

Feux de position 2, à l'avant à gauche et à dr. Feux rouges 1, combiné

Feux stop 1, combiné

Indicateurs de direction : Syst. 2, feux clignotants

Emplacement A l'arrière, à gauche et à droite à mi-hauteur

Syst. anti-éblouissant _____

Eclairage du N° de contr. 1, combiné

Essuie-glace _____

Avertisseur _____

OBSERVATIONS

1) No. de châssis : Le numéro de châssis doit être frappé à l'avant à gauche, sur face supérieure du timon.

2) Poids à vide : L'équipement de la remorque variant de 1 t/m à 1 autre, chaque remorque doit être pesée lors de l'expertise individuelle. D'autre part, se référer à l'art. 1, lit. c de l'AGF du 16. 8. 1950.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

**) Accouplement de la remorque : Par mesure de sécurité, la remorque doit être munie de 1 ou de 2 câbles en plus de l'accouplement rigide.

Voie { avant	mm. 1700
mm. arrière	mm. 1940
Largeur hors-tout AV.	mm. 5150
Empatement	mm. 2170
Longueur hors-tout	mm. 260
Hauteur (non chargé)	mm. 2100
Garde au sol	mm. 2100
Porte à faux, arrière	mm. 2100
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	mm. 2100
Crochet de remorque (porte à faux)	mm. 2100
Diamètre de brantage ext. gauche	mm. 2100
Diamètre de brantage ext. droite	mm. 2100
Distance crochet de remorque / essieu de remorque	mm. 3000

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Hauteur du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

Lieu et date de l'expertise-type

Leucanne, le 16. 5. 1952

La commission d'expertises-types